

## Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 10 septembre 2005 à Amay

La séance est ouverte à 14h10 sous la présidence de M. Claude BIKADY, président. Sont également présents MM. Jean-Christophe THIRY, Philippe LOMBART, Jean-Marie PIRON, Damien ANDRE, Didier DEWINTER et Fabrice GROBELNY.

Assistent à la réunion en qualité d'invités (ligues) : Melle Laetitia HEUVELMANS (présidente Namur/Luxembourg) et MM. Raymond PERPETE (président Brabant Wallon), Raymond van MELSEN (président Bruxelles), Robert TERFVE (président ff Liège) et Philippe MAJEWSKI (président Hainaut).

Se sont excusés : MM. André BREDA, Pierre VAN de VELDE, Daniel HALLEUX et Christophe GOSSEYE (invité).

M. Claude BIKADY introduit la réunion en remerciant les présidents de ligues de leur présence.

1. Le **procès-verbal** de la réunion du Conseil de la F.E.F.B. tenue à Charleroi le 11 juin 2005 est approuvé sans observation.

### **2. Cours d'arbitrage**

M. GOSSEYE a fait parvenir un rapport écrit, d'où se dégage un sentiment général positif. Il formule deux observations particulières :

- il proposerait une séance en plus avec une heure de prestation en moins par séance, estimant que le cours est un peu long pour les récipiendaires ; ceux-ci ne paraissent toutefois pas de cet avis ;
- il suggère de mettre sur pied une formation continuée pour les arbitres F.E.F.B. ; une journée par an est concevable.

Le Conseil recommande d'aborder davantage le rôle de l'arbitre avant, pendant et après la compétition, en ce compris l'aspect administratif (affichage du règlement, commission d'appel, transmission des résultats, rapport ...).

En ce qui concerne la structure de l'arbitrage, les principes suivants sont rappelés :

- le passage d'arbitre C à arbitre B est jusqu'à présent laissé à la libre appréciation du Conseil d'administration de la F.E.F.B. ;
- le passage d'arbitre B à arbitre A est soumis aux règles fixées par la F.R.B.E. ;
- deux catégories supplémentaires relèvent de la F.I.D.E. : arbitres F.I.D.E. et arbitres internationaux.

En 2006 aura lieu une réunion des arbitres internationaux en Suisse ; M. BIKADY souhaiterait que M. THIRY y représente la F.E.F.B.

La séance de formation des dirigeants de cercles est une expérience à réitérer en 2006.

### 3. Nouvelles de la F.R.B.E.

- Responsables : c'est le marasme absolu puisque le président lui-même vient de démissionner ; pour l'essentiel, restent un trésorier, des vice-présidents (quoique satellites), un responsable jeunesse et un responsable au classement dont l'énorme travail est désormais officiel ;
- Statuts : le travail avance bien ; les Fédérations manifestent des visions quelque peu différentes mais l'on se rapproche d'un consensus sur les points épineux. Le texte initial de la F.E.F.B. a été profondément remanié par la V.S.F. ; les tendances qui se dégagent de cette dernière mouture sont les suivantes :
  - ❖ Le *comité central* et le *comité exécutif* disparaissent pour laisser place à un organe unique, le conseil d'administration ;
  - ❖ La *majorité* qualifiée de 50 % dans chaque fédération demeurerait requise pour toute modification aux statuts, au règlement d'ordre intérieur et aux règlements des tournois (y compris les règlements jeunesse) ; pour les questions de budget et de personnes, elle serait réduite à 1/3 dans chacune des trois Fédérations ;
  - ❖ Chaque Fédération adopterait ses propres *règles de représentation* à l'A.G. de la F.R.B.E. ; au niveau national, on ne touche pas à la répartition entre les Fédérations mais on raisonnerait désormais en termes de voix, ce qui autoriserait la concentration éventuelle de celles-ci (pour autant que tel soit le vœu de l'AG de la Fédération concernée) ; un système moins « libertaire » sera proposé par la F.E.F.B. ;
  - ❖ *Conseil d'administration* : la V.S.F. voudrait réduire le nombre de postes mais il est important que chaque mandataire disposant d'un pouvoir décisionnel soit repris au Conseil ; ainsi en est-il notamment du directeur au classement ;
  - ❖ *Comité d'arbitrage* : cette structure nouvelle, qui avait été proposée par la F.E.F.B., est assez lourde ; la piste est sans doute à abandonner.
- Discipline : M. THIRY regrette le flou dans lequel est libellée la sanction pécuniaire infligée à M. WINANTS, lequel n'a d'ailleurs toujours reçu aucune notification officielle ;
- Direction des tournois : M. PIRON regrette le mauvais travail effectué par le Directeur national pour les besoins des Interclubs nationaux ; il épingle notamment des séries mal constituées, des droits d'inscription en hausse (sur quelle base ?), une entente douteuse entre clubs ... Sur ce dernier point, la décision a toutefois été avalisée par le comité central.

### 4. Rapport du Directeur des tournois

- Individuels F.E.F.B. 2005 : suite au rapport de M. BIKADY, il est décidé d'inviter D. TIMMERMANS et J. VYBOROWA à une audition lors du prochain Conseil ;
- Individuels F.E.F.B. de parties rapides 2005 : la compétition n'a réuni que 27 joueurs à Amay ; C. GULBAS l'emporte devant R. AKHAYAN ;
- Inter-ligues F.E.F.B. 2005 : le tournoi a lieu le lendemain ; l'on attend 4 équipes (seule la ligue de Bruxelles serait absente) ;
- Candidatures 2006 : après avoir recensé tous les candidats par compétition, le Conseil décide, sous réserve d'acceptation des locaux et sur base des critères de dispersion géographique et d'alternance :
  - ❖ à l'unanimité, d'octroyer les rondes d'Interclubs F.E.F.B. 2006 comme suit : ronde 1 à Waterloo, ronde 2 à Leuze (réserve : Mons), ronde 3 à Marche et ronde 4 à La Reine Blanche (réserve : Ans) ;
  - ❖ par 4 voix contre 2 (à Charleroi) et 1 (à Ans), de confier les Individuels F.E.F.B. 2006 au cercle de Liège ;

- ❖ à l'unanimité, d'attribuer le Championnat F.E.F.B. de parties rapides 2006 à La Reine Blanche ;
- ❖ à l'unanimité, de désigner le cercle de Namur pour organiser l'Inter-ligues F.E.F.B. 2006.
- Arbitres : il s'imposera de repenser le système d'indemnisation des arbitres dans le cadre des compétitions F.E.F.B. ;
- Règlements : M. PIRON a commencé à y travailler ; les projets sont à transmettre et à repenser.

## 5. Rapport du Directeur de la jeunesse.

- Calendrier du Circuit J.E.F. 2005 : pour rappel, 6 étapes ont été programmées : Leuze-en-Hainaut (26/6), Mont-St-Guibert (17/9), Fleurus (24/9), Tubize (15/10), Nivelles (27/11), Amay (17/12) ; la ronde de Leuze a réuni 51 participants ;
- Inter-écoles 2006 : La finale nationale aura lieu à Tubize ;
- Formations : une belle dynamique est en train de s'installer : Fontaine, Bruxelles, Namur, Amay, Fleurus, Charleroi ... Les cycles d'Amay et de Namur visent tout particulièrement l'élite ; Etape 5 est à présent disponible ; pour rappel, l'utilisation d'Etape 3 et Etape 4 est obligatoire pour l'octroi du subside formation aux ligues ; le but est qu'un niveau déterminé soit atteint, afin de structurer la formation et d'en assurer l'homogénéité ;
- Sélections internationales : année assez maigre ; seul Jean-Marc DEPAZ a participé aux Championnats du monde ; personne aux Championnats d'Europe ; G. MARVILLE a participé au Glorney & Faber ; C. COIBION et K. NOIROUX sont sélectionnés pour le tournoi de jeunes de Saint-Lô (en Normandie) ;
- M. ANDRE envisage par ailleurs de tenir une réunion avec les responsables de ligues le 15 octobre 2005 à Tubize, en marge du tournoi J.E.F. ;
- Il fait aussi part des premiers contacts tenus en vue de la constitution d'une cellule jeunesse F.E.F.B. ;
- M. ANDRE termine son rapport en évoquant les lignes de force 2006 :
  - ❖ Couvrir toute l'année avec le *circuit J.E.F.* (7 ou 8 étapes en tout) ;
  - ❖ Les *Individuels J.E.F. 2006* auront lieu au congé de Carnaval à Charleroi (dernier week-end de ce congé, à savoir les vendredi, samedi et dimanche) ; la cadence sera plus rapide de sorte que l'on puisse disputer 7 rondes en 3 jours ;
  - ❖ *Finale Inter-écoles F.E.F.B.* : elle est fixée au 22 avril 2006 à un endroit encore à déterminer ; la finale nationale aura lieu le 6 mai 2006.

## 6. Rapport du Trésorier.

- M. LOMBART donne un aperçu de l'état des finances de l'association ; en-caisse toujours conséquent et pas de changement quant au portefeuille ;
- Dettes des cercles : la Reine Blanche s'est acquittée de ses dettes, ce qui n'est pas le cas du Caïssa Europe ; les courriers (recommandé, ordinaire, mail) adressés aux responsables de celui-ci sont revenus ou n'ont donné aucune suite ; le Secrétaire est chargé de faire savoir à M. CANNEEL que son cercle est suspendu jusqu'à parfait paiement ; l'extension de cette sanction sera sollicitée auprès de la F.R.B.E. (notamment pour les Interclubs nationaux) et, le cas échéant, la radiation du club sera demandée à l'A.G. ;
- M. LOMBART fait savoir que les cercles de Bertrix et du Prestige n'existent vraisemblablement plus ; quant à Fleurus, il a remboursé sa dotation de 500 € suite à la non réalisation de sa manifestation échiquienne ;
- Adaptations du budget 2006 : à la demande de M. THIRY, il est créé un poste administrateur « Vade Mecum et Règlements » d'un montant de 125 € ; le poste « Autres administrateurs » est ramené de 200 à 150 € et le poste « Jeunesse » est ramené de 300 à 200 €. En outre, un dépassement budgétaire de 50 € est accordé par le Conseil à M.

THIRY pour 2005.

#### **7. Rapport du Responsable à l'immatriculation et au classement.**

- la F.E.F.B. compte à l'heure actuelle 1721 affiliés dont 387 juniors ; 157 étrangers ont été recensés ;
- Programmes : suite à l'abrogation du digit de contrôle dans les numéros de matricule, il est nécessaire, pour les clubs et les organisateurs de tournois, d'utiliser la nouvelle version Pair Two 4 ;
- Le formulaire web d'affiliation des joueurs F.E.F.B. ne fonctionne plus ; M. HALLEUX attend qu'on lui fournisse les moyens de résoudre ce problème qui semble dû au fait que le nouvel hébergeur du site n'utilise pas les scripts CGI pour la gestion des formulaires.

#### **8. Rapport du Responsable du *Vade Mecum*.**

- il ne reste que 5 exemplaires non vendus de la version 2005 du *Vade Mecum* ;
- l'édition 2006 du *Vade Mecum* est en bonne voie ; M. THIRY relève toutefois un problème d'interprétation de la nouvelle version des règles du jeu au niveau de la prise du Roi ;
- il donne un aperçu des dispositions contraignantes de la loi du 3 juillet 2005 sur le volontariat, ainsi que des dispositions relatives à l'indemnisation autorisée par ladite loi.

#### **9. *Pion f*.**

M. ADAM a fait une nouvelle proposition qui, l'espace d'une unique édition, a été acceptée par le Président moyennant supervision de la maquette. Une autre proposition a été formulée par un membre du cercle de Charleroi. La première proposition comporte l'édition du bulletin, l'autre pas.

Par 4 voix contre 2, le Conseil décide de ne plus sortir de *Pion f* d'ici la fin de l'année.

A l'unanimité, le Conseil opte pour la sortie d'un *Pion f* début janvier 2006 via la proposition de M. MONTAGNE et moyennant contact avec M. DEWINTER.

#### **10. Site Internet.**

Le Conseil est d'avis que la nouvelle formule s'avère assez lourde. Il s'agit de voir si quelqu'un d'autre est intéressé au niveau graphisme.

#### **11. Réunion Elite.**

Elle est fixée au 1<sup>er</sup> samedi de novembre à 14h00. Les + 2250 Elo y seront conviés. M. van MELSEN verra où cela peut être organisé à Bruxelles et en informera le secrétaire.

#### **12. Divers.**

- Chess Day 2005 : le 26 août 2005, le club de Fleurus a adressé un courrier à la F.E.F.B. pour l'informer de son intention d'organiser le 26 novembre 2005 une journée échiquéenne qui comprendra la remise d'un trophée aux meilleurs jeunes joueurs de l'année, à la meilleure joueuse et à la meilleure revue échiquéenne ; cette journée serait en outre émaillée d'un match international junior, d'une émission "Questions pour un champion" et d'autres activités annexes. Pour ce faire, le club de Fleurus demande à la F.E.F.B. l'octroi d'un subside de 500 €. Les membres du conseil d'administration présents constatent qu'ils ne sont plus en nombre pour décider d'un tel subside. En outre, certains administrateurs observent que la remise des récompenses échiquéennes susvisées incombe à la Fédération et non pas à un club ;
- Opération « Delhaize nourrit aussi les A.S.B.L. » : M. THIRY remet aux membres du conseil un dépliant précisant une manière simple utilisée par Delhaize pour sponsoriser des A.S.B.L., telle la F.E.F.B. Le Président recommande aux membres de lire avec

- attention la brochure en vue du prochain conseil d'administration ;
- M. PIRON fait état de la déception de Jean-Louis MARCHAND, du fait que les prix distribués par la F.E.F.B. à l'occasion de ses compétitions ne sont plus achetés que pour moitié chez lui. Le Conseil d'administration estime qu'il n'a pas à privilégier, à qualité comparable, l'un ou l'autre des différents libraires et fournisseurs de matériel échiquéen présents sur la place et qu'une plus grande variété de l'offre doit normalement bénéficier aux joueurs ;
  - La prochaine réunion du conseil d'administration est fixée au samedi 10 décembre 2005 à 14h00 à Bruxelles. M. van MELSEN se propose de réserver une salle. Il en communiquera l'adresse au secrétaire.

La séance est levée vers 18h30.

Fabrice GROBELNY  
secrétaire